

Informations de base	
<b>2014/2675(DEA)</b>  DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant les exigences pour les investisseurs, sponsors, prêteurs initiaux et établissements initiaux eu égard à l'exposition au risque de crédit transféré	
Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>	
<b>Subject</b>  2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/03/2014	Publication du document de base non-légal	C(2014)01557	
13/03/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
24/03/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 1 mois		
03/04/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
23/05/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2675(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/7/15489

Portail de documentation

**Commission Européenne**

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2014)01557</a>	13/03/2014	
Document annexé à la procédure	C(2016)1190	23/02/2016	